



Projet éducatif

de Territoire

Douai - 2025/2028

douai.fr



Sommaire

Le projet éducatif, de quoi parle-t-on ?	p. 4
Chiffres clés de l'éducation à Douai	p. 6
Le PEDT douaisien : co-construire, coopérer pour mieux répondre aux enjeux éducatifs	p. 8
Évaluation du PEDT 2021-2024	p. 10
Les axes stratégiques et les objectifs opérationnels	p. 13
Des parcours éducatifs, cohérents, fondés sur une continuité et une complémentarité des actions de la petite enfance à l'adolescence	p. 14
Des parcours plus justes, plus solidaires et plus inclusifs	p. 19
Des parcours vecteurs de compétences clés pour la citoyenneté d'aujourd'hui et de demain	p. 23
Un projet éducatif porté par l'ensemble de la communauté éducative	p. 27

Édito

La ville de Douai porte depuis de nombreuses années une politique éducative ambitieuse afin de permettre à chaque enfant douaisien, de l'enfance à l'adolescence et à l'entrée à l'âge adulte, de s'épanouir, de s'émanciper en lui donnant les clés pour accéder aux savoirs fondamentaux, construire son parcours, se construire en tant que citoyen et se préparer à un monde en transitions.

Elaboré pour la 1^{re} fois en 2016, renouvelé tous les 3 ans, le projet éducatif de territoire de la ville de Douai est porté par la ville de Douai, la Direction académique des services de l'Éducation nationale et la Caisse d'Allocations Familiales. Il s'appuie sur une mise en cohérence des différents acteurs éducatifs visant à créer un véritable écosystème éducatif au service de chaque enfant et adolescent autour de priorités et d'objectifs partagés afin de constituer le socle d'actions et de parcours éducatifs coordonnés.

L'actualisation du projet éducatif de territoire pour la période 2025-2028 s'appuie sur un large travail de concertation mené sur l'année scolaire 2024/2025 avec toute la communauté éducative et s'articule autour de 4 orientations identifiées collectivement visant la fluidité des parcours, la réussite éducative, l'éducation aux transitions et la collaboration éducative autour de 12 priorités. Autant de jalons que nous posons pour qu'à Douai, chaque enfant se sente accueilli, accompagné et valorisé.

Frédéric CHÉREAU
Maire de Douai

Agnès DE BEUKELAER
Adjointe au maire en charge de
l'éducation, enfance, jeunesse et
de l'égalité femme-homme



Le projet éducatif, de quoi parle-t-on ?

Le projet éducatif territorial (PEDT) vise à co-construire, structurer une feuille de route commune qui engage la Ville et les acteurs de l'éducation, au service de la réussite et de l'émancipation de tous les enfants et jeunes de 2 à 17 ans inclus : loin d'être un simple cadre administratif, ce projet est un référentiel éducatif propre au territoire qui définit des priorités et des orientations au regard des besoins des familles et des plus jeunes.

- ➔ Il vise à fédérer les acteurs éducatifs de Douai au service de la réussite de tous dans une dynamique collaborative et à l'écoute.
- ➔ Il donne une impulsion et fixe un cadre aux actions éducatives partenariales mises en œuvre sur tous les temps (scolaire, périscolaire et extrascolaire) du jeune douaisien. Il permet d'assurer une cohérence et une complémentarité des interventions de chacun dans l'intérêt de l'enfant et de ses parents. Il vise notamment à mieux articuler les temps et à faciliter les liaisons entre la petite enfance, (0-2 ans), l'enfance (3-11 ans) et la jeunesse (12-17 ans).
- ➔ Il permet de faire connaître l'offre de services existante aux familles douaisiennes et vise à identifier les points d'appui et les insuffisances, en conséquence à consolider et développer des actions et initiatives de terrain, en favorisant la participation des enfants, des jeunes et des familles.

Et concrètement ?

Le projet éducatif de territoire se décline dans les projets pédagogiques et associatifs des acteurs éducatifs douaisiens ainsi que dans les projets d'écoles et des collèges de Douai. Surtout, il doit permettre de construire des **parcours éducatifs structurés** dans les différents services rendus aux jeunes et familles douaisiennes intégrant pleinement leur rôle.

Avec qui ?

Le projet éducatif implique un engagement des partenaires institutionnels que sont la Ville de Douai, l'Inspection académique Douai-Centre, la Préfecture du Nord, la Caisse d'allocations familiales du Nord à mieux répondre aux besoins des enfants et des familles par l'articulation des moyens, des outils partenariaux existants et s'appuie sur la diversité des ressources et atouts du territoire et en particulier le riche tissu associatif local.

Pour rappel

PEDT 2016 - 2018

Nouvelles activités périscolaires

PEDT 2019 - 2022

Développement
Plan mercredi
Accueils de loisirs

PEDT 2022- 2025

Cohérence, continuité et complémentarité éducative

Il assure une cohérence, en termes de finalités, des dispositifs contractuels existants que sont : le Programme de Réussite Éducative et la Cité éducative, la Convention Territoriale Globale, la convention relative au projet éducatif et plan mercredi, les contrats locaux d'accompagnement à la scolarité... et s'inscrit dans les orientations qui ont été fixées par le conseil municipal par délibération-cadre Éducation enfance jeunesse du 16 septembre 2020.

Chiffres clés de l'éducation à Douai

PUBLICS



4 914

enfants et adolescents scolarisés dans les écoles et collèges publics

1 312 en maternelle

2 157 en élémentaire

1 445 en collèges

Environ **3,7 %** des élèves en **situation de handicap** sont scolarisés dans les écoles publiques

3 109

enfants et adolescents scolarisés dans les écoles et collèges privés

ÉDUCATIONS INCLUSIVES

14 **personnels recrutés par la ville** pour accueillir les enfants à besoins éducatifs particuliers

STRUCTURES



32 **écoles publiques**

16 maternelles - 16 élémentaires

8 **écoles privées**

4 maternelles - 4 élémentaires

7 **collèges**

5 publics - 2 privés

ÉQUIPES ÉDUCATIVES

ÉDUCATION NATIONALE

260 **enseignants et directeurs écoles publiques**

PERSONNELS

PÉRI-EXTRASCOLAIRES ET DE SERVICE

60 animateurs permanents

40 personnels encadrants

32 agents spécialisés école maternelle

60 agents techniques

20 agents cuisine centrale

ACTIVITÉS ÉDUCATIVES



Temps d'activités périscolaires

52 % des enfants scolarisés

2 000 repas/jour

(adultes compris)

2 repas végétariens/semaine

Accueils de loisirs du mercredi et des petites vacances

212 enfants

Accueils de loisirs d'été

600 enfants et collégiens

Séjours des enfants et adolescents

80 en mini-séjours

40 en colonies apprenantes

63 en séjours vacances

Séjours éducatifs

120 en classes de neige et vertes

ACTIVITÉS EN CLUB OU ASSOS

54%

ÉDUCATIONS PRIORITAIRES

12 écoles - **4** collèges

1 Programme de réussite éducative

337 enfants bénéficiant d'un accompagnement personnalisé

43 136 € d'actions collectives financées

1 Cité éducative Douai-Waziers avec **14** collectifs thématiques et quartiers

1 125 531 € de budget de fonctionnement depuis 2022 à Douai

7 clubs pouce pour 2025-2026

5 clubs pour 2024-2025

BUDGETS

600 000 €
d'investissement/an

2 700 000 €
de fonctionnement/an (hors MS)

Qui sont nos familles ?

5 808 familles dont

25 % de familles monoparentales

14 % de familles nombreuses



Le PEDT douaisien : co-construire, coopérer pour mieux répondre aux enjeux éducatifs

Une démarche de concertation inédite

Dans le cadre du renouvellement du PEDT, la ville de Douai a souhaité une démarche pleinement **participative**, impliquant les acteurs éducatifs au sens large tout au long de la démarche. Pour cela, des temps ont été consacrés à l'évaluation du PEDT 2021-2025, des diagnostics ont été partagés, des rencontres organisées avec les partenaires socio-éducatifs. Les enquêtes auprès des parents, les ateliers avec les enfants et jeunes, les entretiens individuels auprès des équipes éducatives, périscolaires ont guidé et rythmé les différentes étapes de ce renouvellement.

Ce sont pas moins de 1 000 personnes – enfants, parents, acteurs éducatifs (directeurs d'école, enseignants, principaux de collège, chargé de développement de la Caf du Nord, conseiller d'éducation populaire et de jeunesse, services municipaux, MJC, Centres sociaux, Maison des parents, associations et acteurs socio-éducatifs, agents municipaux périscolaires et extrascolaires, médiateurs culturels, ATSEM, CCAS, adjoints et associations de quartier...) qui se sont réunis, mobilisés, témoignant de leur intérêt d'un projet qui les concerne dans leur quotidien et de leur envie d'y travailler ensemble.

Enquête parents
620 répondants

Ateliers enfants
276 enfants consultés dans le cadre des accueils de loisirs et des garderies de 14 écoles

Entretiens évaluatifs acteurs éducatifs
15 entretiens

Ateliers collectifs
4 ateliers partenariaux (1 par secteur géographique),
1 atelier accueil du plan mercredi,
plus de 60 contributeurs (agents de la ville, partenaires éducatifs, associations, institutions) permettant de croiser les besoins et les envies d'agir à l'échelle de la ville mais aussi en proximité.

PHASE 1

PHASE 2

PHASE 3

Nov. 2024 > Fév. 2025
Évaluation de
PEDT 2021-2024

Mars > Juillet 2025
Co-construction du
PEDT 2025-2028 et COPIL

Sept. > Nov. 2025
Rédaction et relecture
partenaires institutionnels

ECOUTER ET RECUEILLIR LES BESOINS DES JEUNES ET DE LEURS FAMILLES -> Focus sur les résultats

ENQUÊTE AUPRÈS DES PARENTS

Qui a répondu ?

85% des répondants sont des femmes, 65% des répondants sont en couple et 32% sont des familles monoparentales, 30% sont sans activité. Parmi les répondants, 83% recourent aux services périscolaires du midi et 50% de la garderie. 1 parent sur 6 qui s'est exprimé déclare avoir un enfant à besoins éducatifs particuliers.

La satisfaction est globalement élevée sur la dimension occupationnelle du périscolaire (horaires, répartition sur le territoire,...) mais les parents souhaiteraient plus de flexibilité dans les réservations et surtout un système d'aide aux devoirs ainsi que des horaires élargis sur les services de garderie.

De même, les parents manifestent une satisfaction quant à la répartition de l'offre en matière de services extrascolaires, moins sur le nombre de places jugé insuffisant à leurs yeux et l'accès à des pratiques culturelles et sportives. En effet, ils souhaiteraient plus d'activités pour les accueils des adolescents ; de même, plus de sorties dans le cadre des accueils de loisirs et de sensibilisation des enfants sur les grands enjeux autour de la tolérance, du harcèlement, du développement durable.

De manière générale, ils estiment que l'offre éducative proposée par la ville n'intègre pas suffisamment les questions de transition écologique ni les enjeux de lutte contre les discriminations ou l'égalité fille-garçons. Les professionnels qui accompagnent les enfants au quotidien font l'objet de nombreux retours positifs, les parents en attendent surtout de la bienveillance et de la sécurité et expriment le souhait d'une meilleure prise en charge des enfants à besoins éducatifs particuliers.

Seuls 15% des parents déclarent participer à des activités qui leur sont destinées et les parents expriment dans leur majorité leur attente de temps d'échange entre parents et professionnels et d'actions d'information sur les enjeux éducatifs (le sommeil, les écrans, le handicap,...).

ATELIERS AUPRÈS DES ENFANTS

Qui a répondu ?

7% des maternelles, 10% des élémentaires au travers de 17 groupes dans 14 écoles.

Les enfants ont loué l'opportunité que les temps périscolaires et extrascolaires permettent de jouer avec les copains, les activités nombreuses, l'offre diverse entre les temps calmes et les jeux sportifs ou les activités manuelles. Néanmoins, ils souhaiteraient avoir des journées moins longues, être accueillis dans des lieux plus « cocooning » et plus calmes, dans des salles adaptées et plus colorées. Sur l'accueil du mercredi et les vacances scolaires, ils plaident pour plus de sorties, plus de parcs et la possibilité de se déplacer en vélo.





Évaluation du projet éducatif

de territoire de Douai 2021-2024

La ville de Douai, la CAF, la direction académique de l'Éducation Nationale ont engagé entre novembre 2024 et février 2025, l'évaluation du PEDT 2021-2024.

→ Une démarche consultative et pro-active

Le recueil des informations et des données nécessaires à l'évaluation a reposé sur une consultation de l'ensemble de la communauté éducative, en associant notamment les professionnels des écoles, le secteur associatif et les institutions.

L'évaluation a été menée par le cabinet FR Consultants missionné par la ville de Douai et présentée en comité de pilotage du PEDT. Les questions évaluatives ont porté sur l'impact des orientations majeures de la délibération cadre Stratégie Éducation enfance jeunesse .

SYNTHESE DES ENSEIGNEMENTS

Enseignement N° 1 - Des activités péri et extrascolaires appréciées, fréquentées, une réflexion à poursuivre sur leur accessibilité aux familles le plus fragiles et en termes de contenu.

L'évaluation témoigne que les fréquentations des services péri et extra scolaires ont évolué à la hausse pour la ville sur la période, avec une reconnaissance et une satisfaction de l'offre diverse, mais un avis mitigé sur le nombre de places disponibles. La fréquentation des publics des quartiers de politique de la ville reste un enjeu fort, notamment par une pédagogie à l'attention des parents de la plus-value éducative des temps de loisirs proposés. De même, leur adaptation par rapport aux demandes d'accompagnement à la scolarité ou d'accès aux loisirs, aux pratiques culturelles ainsi qu'à une offre spécifique pour les adolescents, exprimées par les parents en forte attente, apparaît comme une marge de progression.

Enseignement N° 2

Des espaces multi partenariaux investis permettant d'échanger sur les enjeux éducatifs, des projets communs qui restent à renforcer et une continuité pédagogique à consolider.

L'interconnaissance et le partenariat entre les acteurs éducatifs ont fortement progressé grâce à l'existence d'instances animées par la ville (observatoires enfance, jeunesse, groupes thématiques...). En lien avec l'existence d'un cadre précis (délibération cadre, PEDT, ...), les objectifs sont régulièrement rappelés et ont permis un renforcement de la dimension et de la continuité éducative des temps péri et extrascolaires. Néanmoins, la continuité éducative entre les temps scolaires et périscolaires reste un enjeu, entre les différents temps de rupture (petite enfance/enfance, enfance/adolescence) malgré des actions passerelle qui demandent à être plus massives.

Enseignement N° 3

Des ressources pédagogiques nombreuses et bien identifiées, des champs éducatifs qui ont été investis mais qui demandent à être confortés par une structuration des parcours plus poussée.

Le PEDT 2021-2024 s'est traduit par un véritable investissement, autant en termes de ressources que d'accompagnement des professionnels, sur l'accueil et la prise en compte des enfants à besoins éducatifs particuliers pour faciliter l'accueil inclusif. Néanmoins, les entretiens avec les professionnels révèlent, au vu de la complexité de la prise en charge, un besoin d'accompagnement renforcé et une réflexion sur les moyens. De même, les enjeux tels que la citoyenneté, la lutte contre les discriminations ou la transition écologique ont fait l'objet de sensibilisation des plus jeunes de manière ponctuelle et demandent à être confortés durablement par un perfectionnement des projets pédagogiques des accueils et une formation des équipes qui parfois s'estiment insuffisamment formés sur ces enjeux.

Enseignement N° 4

Des parents globalement bien informés, mais les soutenir dans leur rôle parental reste un axe d'amélioration.

L'évaluation témoigne que l'Espace famille permet une information claire et compréhensible mais qui doit être plus facile à trouver pour fluidifier les demandes administratives et s'adapter aux situations de fracture numérique, notamment pour les parents ne maîtrisant pas le français. Si la participation des parents est relativement forte dans certaines instances grâce aux espaces d'échange à cet effet (conseils d'école, collectifs Cité éducative...) ou à son inscription comme finalité dans les projets d'école, les parents expriment un besoin d'échanges entre parents et avec des professionnels et un besoin de soutien au suivi de la scolarité de leurs enfants et dans leur rôle parental.

Enseignement N° 5

L'appropriation du PEDT demande à être confirmée et la gouvernance locale améliorée.

Si les temps d'échanges thématiques, les rencontres partenariales autour des observatoires, les collectifs école/famille/quartier ont été fortement développés sur cette période autour des enjeux éducatifs, de la coopération, peu de ces temps ont été dédiés formellement au suivi du PEDT qui, en conséquence, peut souffrir d'un manque d'appropriation par les professionnels de terrain (municipaux, enseignants) et les autres directions municipales. Cette inégale appropriation peut être un frein à la bonne réalisation des objectifs qui devra être levé dans la future contractualisation. Enfin, des attentes ont également été formulées à une articulation encore plus intégrée du PEDT en tant que document socle des politiques éducatives avec les démarches ou contractualisations dans le domaine éducatif (CTG, Cité éducative, PRE, CLAS...) pour une meilleure lisibilité et convergence des ressources et des finalités.

Une dynamique partenariale renforcée

Cette démarche de concertation témoigne autour du PEDT d'une part, d'une vision large de l'éducation avec la mobilisation de nouveaux acteurs, l'implication du 2nd degré, la participation de nombreuses directions de la Ville et d'autre part, d'une approche transversale souhaitée (petite enfance, culture, sports, développement durable, vie associative...).



Des ambitions partagées

Le rappel des grands axes du précédent PEDT qui s'inscrivent dans le cadre de la délibération cadre Education, enfance, jeunesse ainsi que l'évaluation des réalisations réussies et achevées comme celles des améliorations au regard des besoins réactualisés ont permis un travail sur les ambitions éducatives communes.

A travers cette concertation inédite qui s'est appuyée sur une dynamique partenariale élargie et renforcée, **4 évolutions et nouveaux axes éducatifs ont été proposées pour structurer le nouveau projet éducatif douaisien 2025-2028 :**

1 Des parcours éducatifs, cohérents, fondés sur une continuité et une complémentarité des actions de la petite enfance à l'adolescence

2 Des parcours plus justes, plus solidaires et plus inclusifs

3 Des parcours vecteurs de compétences clés pour la citoyenneté d'aujourd'hui et de demain

4 Un projet éducatif porté par l'ensemble de la communauté éducative

Des manières d'agir communes

De ce travail ont émergé des manières d'agir communes, que la communauté éducative porte, notamment dans le cadre de la Cité éducative - véritable lieu d'innovation et d'expérimentation - comme autant de conditions de réussite pour renforcer la complémentarité et la cohérence des actions sur les différents temps, et les adapter aux différents âges.

- Reconnaître que les enfants et les parents doivent être au cœur de toutes les actions. Favoriser leur implication par l'expression de leurs attentes et de leurs besoins, avec une démarche active auprès des publics les plus éloignés.
- Permettre aux acteurs de se connaître, se reconnaître et de travailler ensemble durant des temps communs dédiés, au plus près des enjeux locaux.
- Enrichir l'alliance éducative grâce aux formations interacteurs intervenant sur les différents temps, pour croiser les regards, renforcer les compétences et innover dans les pratiques.



LES AXES STRATÉGIQUES ET LES OBJECTIFS OPÉRATIONNELS



© Ville de Douai

① Des parcours éducatifs, cohérents, fondés sur une continuité et une complémentarité des actions de la petite enfance à l'adolescence

Les parcours éducatifs se construisent dans le temps long, de la petite enfance à l'adolescence et dans le temps de la journée qui voit les enfants et les jeunes passer du temps familial aux temps scolaire, périscolaire et extrascolaire, qui peuvent être autant de ruptures potentielles.

Dans ce cadre, les acteurs de la communauté éducative douaisienne ont affirmé une volonté commune d'une fluidité et cohérence des parcours éducatifs en facilitant les transitions. De même, ils souhaitent qu'il soit veillé à la complémentarité éducative autour de projets convergents.

Axe 1

Des parcours sans rupture

Axe 2

Des parcours éducatifs thématiques sur tous les temps pour viser un impact collectif

Axe 3

Des parcours intégrant la période de l'adolescence

Axe 1 - Des parcours sans rupture

De la petite enfance au collège, les enfants découvrent de nouveaux environnements qui sont sources de richesse à la fois pour leur développement et leur autonomie. Tout au long de ce parcours, ils peuvent toutefois connaître de potentielles ruptures qu'il convient d'accompagner et d'anticiper – en particulier pour les élèves les plus fragiles.

Pour renforcer la fluidité et la continuité de leur parcours, pour soutenir une transition « en douceur » entre les différents niveaux, les acteurs éducatifs, en lien avec les familles, œuvrent pour faciliter ces transitions par la mise en place d'actions dites "passerelles" concrètes permettant de préparer les enfants aux nouveaux apprentissages et modes de socialisation et de favoriser une adaptation progressive des enfants pour mieux vivre ces moments clés. Elles facilitent la transition entre les structures d'accueil de la petite enfance, les parents et la maternelle ainsi qu'à l'occasion de l'entrée en CP puis en 6^e. Elles seront davantage systématisées.

OBJECTIF OPÉRATIONNEL N° 1

Faciliter l'entrée en école maternelle

Les actions dites "passerelles" - conçues avec les partenaires CAF, Éducation Nationale, LAEP... - désignent ainsi l'ensemble des dispositifs qui ont pour principale finalité de préparer les plus petits à leur entrée future dans un nouveau monde de socialisation, notamment celui inhérent au système éducatif et de les familiariser avec de nouveaux lieux, de nouveaux rythmes. Plus largement, ces dispositifs permettent une interconnaissance des encadrants qui travaillent conjointement dans l'intérêt de l'enfant et dans une nécessaire complémentarité. Ils reconnaissent également les familles comme des partenaires ressources ; ce qui facilite l'engagement fort des parents dans le futur parcours scolaire de l'enfant.

OBJECTIF OPÉRATIONNEL N° 2

Accompagner les professionnels dans l'aménagement des espaces

Le repérage de l'espace est essentiel pour le jeune enfant. Ainsi, il s'agira que les actions passerelles initient les professionnels des écoles, des accueils de loisirs et des services périscolaires à repenser l'aménagement des espaces pour les tous petits et ce, afin de permettre une adaptation progressive et plus aisée.

OBJECTIF OPÉRATIONNEL N°3

Renforcer les passerelles écoles – collège

Le passage de l'école au collège est un moment clé de la scolarité et de la vie de l'enfant. Les points de rupture sont nombreux, tant au niveau de la taille de l'établissement que de l'organisation de la vie scolaire ou des enseignements. L'accès au collège coïncide également avec l'entrée dans l'adolescence qui renvoie à une plus grande autonomie, une implication au sein du collectif. Il s'agira, par des actions passerelles, d'accompagner les jeunes adolescents à acquérir plus d'autonomie, de favoriser leur intégration et leur réussite dans cette transition majeure.

Conditions favorables à la réalisation des objectifs

- S'appuyer sur les Observatoires de l'enfance et de la jeunesse ainsi que le collectif Cité éducative Douai-Waziers pour améliorer et renforcer ces passerelles.

- S'appuyer sur une personne référente qui porte et garantit la cohérence de ces actions passerelles en maternelle.

Concrètement : temps d'immersion en classe, visites dans les écoles, livret de 1^{ère} scolarisation, ateliers de 1^{ère} scolarisation et de parentalité, portes ouvertes dans les accueils de loisirs, développement de l'action PRE "En route pour la 6^e".

Axe 2 - Des parcours éducatifs thématiques sur tous les temps pour viser un impact collectif

La réalisation de parcours thématiques sur l'ensemble des temps de l'enfant et du jeune, grâce à des projets co-construits, des pratiques collaboratives et des actions communes permet une certaine efficacité dans l'action éducative, en évitant les doublons et en contribuant à renforcer la continuité éducative.

Cela suppose, qu'entre acteurs éducatifs et au sein des établissements, il y ait un travail commun sur les objectifs éducatifs poursuivis et identification de la manière dont chacun, dans son champ de compétence, peut contribuer à la construction et à la mise en œuvre de ces parcours.

Au-delà de la congruence nécessaire entre le projet d'école et le projet périscolaire à l'échelle de l'établissement, l'évaluation du PEDT permet d'identifier 2 champs spécifiques pour lesquels le développement d'un parcours identifié, partagé est privilégié.spécifiques pour lesquels le développement d'un parcours identifié, partagé est privilégié.

OBJECTIF OPÉRATIONNEL N°1

Faciliter la cohérence éducative et des temps d'échanges au sein des écoles

Au regard des enjeux de bonne collaboration au quotidien et de cohérence éducative, la Ville et l'Éducation nationale partagent la volonté d'identifier une proposition de cadre commun pour entretenir la relation partenariale entre tous les acteurs de l'école. Au-delà des conseils d'école dont la composition et le contenu sont déjà définis par les textes, il est souhaitable de poser un socle commun de temps d'échanges et des bonnes pratiques identifiées dans certaines écoles et dont le déploiement est à encourager en fonction des projets et des disponibilités.

OBJECTIF OPÉRATIONNEL N°2

Soutenir l'éveil au langage et à la lecture

Dans le domaine de la petite enfance, l'enfance et l'éducation, les professionnels savent à quel point l'acquisition du langage est une étape importante du développement de l'enfant. Toutes les situations d'interaction avec les professionnels, les parents... seront bénéfiques pour l'enfant qui, au fil de sa vie, va acquérir de mieux en mieux cette compétence qui lui permettra de vivre en harmonie avec ses pairs et de faciliter la socialisation. Sachant que la construction du langage est un atout nécessaire pour progresser dans les apprentissages et entrer dans la culture de l'écrit, l'éveil langagier des « tout petits » fait l'objet d'une attention toute particulière sur notre territoire ainsi que le renforcement du soutien à la lecture sur tous les temps (périscolaires, extrascolaires) et jusqu'à l'adolescence.

OBJECTIF OPÉRATIONNEL N°3

Favoriser l'accès et la participation de tous aux activités physiques, culturelles et de loisirs

Les arts, la culture et le sport participent à l'épanouissement des enfants comme à la capacité à penser par eux-mêmes, à développer un esprit critique, et à s'exprimer dans toute leur singularité. Depuis plusieurs années, la Ville de Douai accompagne les équipes enseignantes dans la mise en œuvre de parcours éducatifs culturels et sportifs. La ville de Douai entend conforter également l'ouverture et l'émancipation des enfants grâce au soutien des projets de classes découverte (classe de neige, classe nature) en facilitant leur accès et en levant les freins pour les familles les plus défavorisées..

Conditions favorables à la réalisation des objectifs

- Transmission au sein de l'établissement des projets d'écoles et des projets périscolaires.

Concrètement : partage de règles de vie communes « scolaire / périscolaire » au travers des guides du « vivre ensemble », réunions de rentrée commune pour présenter les équipes aux familles, mise en œuvre d'un parcours éducatif et artistique culturel sur les différents temps, formation des professionnels aux activités centrées sur la communication et le langage parcours pédagogique autour du livre au sein de nos accueils de loisirs...

Axe 3 - Des parcours intégrant la période de l'adolescence

Le projet éducatif territorial de Douai se construit en cohérence avec la convention territoriale globale, le diagnostic jeunesse initié en 2024 et l'instance qu'est l'Observatoire jeunesse, en lien avec les établissements du 2nd degré. Il intègre dans ce sens les besoins des jeunes jusque l'âge de 17 ans inclus. Le volet Jeunesse du projet éducatif local doit permettre de répondre aux besoins des jeunes entre 11 et 17 ans en adoptant des approches différencierées selon les classes d'âge, les individus ou les groupes, leurs besoins et leurs codes. Ce volet Jeunesse à vocation à permettre l'épanouissement des jeunes, favoriser leur mobilité, concourir à leur permettre de se divertir, contribuer à leur apprentissage puis à leur investissement dans la vie sociale et dans l'exercice de leur citoyenneté en leur permettant de s'informer, de s'exprimer, de prendre part au débat et de s'engager.

Dans le cadre du diagnostic jeunesse qui a posé un certain nombre d'enjeux (la prise en charge insuffisante en matière de santé mentale, le manque de connaissance ou de visibilité des dispositifs d'aides à la prise d'autonomie des jeunes toutes structures confondues, le déficit d'offre éducative autour de l'utilisation des technologies, le sentiment d'insécurité des jeunes entendu au sens large et la volonté de participation des jeunes ados à la réflexion sur leurs préoccupations), 4 groupes de travail se réunissent actuellement dans le but de déployer à l'horizon 2026 une stratégie jeunesse développée dans un plan d'actions articulé avec le projet éducatif territorial de Douai.

OBJECTIF OPÉRATIONNEL N°1

Contribuer à construire son esprit critique et son regard sur le monde à l'ère du numérique

La multiplication des usages numériques chez les jeunes – réseaux sociaux, intelligence artificielle générative, smartphones omniprésents, loisirs numériques – entraîne une exposition accrue à des risques informationnels, relationnels et psychiques, auxquels peu sont préparés. Cette vulnérabilité a mis en lumière lors du diagnostic un besoin d'éducation aux médias et aux technologies, dans un contexte où les repères éducatifs peinent à suivre l'évolution rapide des pratiques numériques.

OBJECTIF OPÉRATIONNEL N°2

Favoriser la socialisation et réduire le sentiment d'insécurité des jeunes

À travers leurs propos sur les manifestations festives, les commerces ou encore les espaces publics, les jeunes témoignent d'une réelle sensibilité à la qualité des lieux qui rythment leur quotidien. Si les parcs, les commerces, centres commerciaux, les places ou encore les lieux de loisirs (cinéma, bowling, ...) sont régulièrement cités comme les lieux privilégiés pour se retrouver, ils portent chacun des caractéristiques limitantes : leur coût d'accès ou leur exposition aux conditions météo. Ces signaux récoltés dessinent en creux le portrait-robot d'un besoin non verbalisé directement par les jeunes : celui de lieux faciles d'accès, abrités, sécurisants sans être surveillés, offrant un minimum de confort (assises, toilettes, chaleur) pour se retrouver entre pairs, particulièrement en centre-ville où ce type de lieux fait défaut et y trouver des points de ressources en matière d'information (santé, stages, loisirs, ...). Si certains quartiers sont équipés d'espaces Jeunesse ou de City-Stades comme espaces de sociabilité, leur usage peut rester limité à une partie de la jeunesse et leur accès inégal. Ces constats plaident pour la réflexion d'un lieu emblématique en centre-ville, pensé pour et avec les jeunes.

OBJECTIF OPÉRATIONNEL N° 3

Susciter une réflexion sur l'engagement des jeunes dans les démarches participatives

L'enquête lors du diagnostic jeunesse et les échanges avec les acteurs locaux ont fait émerger une préoccupation largement partagée : le manque de participation des jeunes à la réflexion sur les réponses apportées à leurs préoccupations. Les acteurs institutionnels, associatifs ... constatent notamment la difficulté à mobiliser durablement les adolescents dans des démarches citoyennes malgré une volonté affirmée de les impliquer. Or, la participation des jeunes est à la fois un levier d'efficacité pour des politiques plus adaptées à leurs réalités, et un objectif en soi, en tant qu'expérience de citoyenneté active, de responsabilisation et de reconnaissance. Une démarche de mobilisation à plusieurs étages, combinant des dispositifs pérennes et des actions plus ponctuelles, adaptées aux temporalités et aux usages des différents jeunes est à mettre en œuvre avec les acteurs jeunesse.

OBJECTIF OPÉRATIONNEL N° 4

favoriser la connaissance des dispositifs par les acteurs en contact avec les jeunes

L'accès à l'autonomie des jeunes est souvent facilité, voire conditionné, par la mobilisation d'un ensemble de dispositifs d'aides, qu'ils relèvent de l'État, de la Région, du Département, de la Ville ou d'autres partenaires (CAF, Missions locales, associations...). Or, ces aides – qu'il s'agisse de soutien à la mobilité, au logement, à la santé, à l'insertion ou à l'engagement – restent encore insuffisamment connues, tant des jeunes eux-mêmes que des professionnels qui les accompagnent comme a pu le démontrer l'atelier dédié à la revue des dispositifs existants à Douai. Le manque de lisibilité des critères d'éligibilité, la complexité des démarches, l'éclatement des sources d'information ou encore les difficultés linguistiques rencontrées par certaines familles (allophones notamment) sont autant d'obstacles à l'accès effectif à ces droits. Cela peut entraîner des parcours heurtés, une absence de perspectives (en particulier pour les jeunes sans mobilité), et in fine un repli ou un décrochage durable. Pourtant, certaines actions fonctionnent bien – comme les stages de formation BAFA Cité éducative et CTG de la Ville qui jouissent d'une bonne identification – démontrant que les jeunes savent se saisir de dispositifs qui leur sont adressés quand ils les connaissent. Dans cette logique, il s'agit de créer une culture partagée de l'accès aux droits et de l'autonomie, en dépassant les cloisonnements institutionnels, notamment par l'amélioration de la communication auprès des acteurs en contact avec les jeunes.

Conditions favorables à la réalisation des objectifs

- S'appuyer sur le réseau de l'Observatoire de la jeunesse et les 4 groupes de travail qui y sont déployés
- S'appuyer sur les groupes de jeunes existants (conseils de vie des collégiens et lycéens, accueils de jeunes centre sociaux)
- Déployer une stratégie jeunesse sur le territoire en impliquant tous les acteurs

EXEMPLES D'ACTIONS

Concrètement : temps d'immersion aux collèges autour d'actions convergentes coconstruites, découverte des métiers, stages en entreprise, création d'un guide et proposition d'une information jeunesse annuelle (ciné-débats, journée jeunesse, forum des métiers ...), réflexion sur l'accueil d'une maison des adolescents, constitution d'un conseil des adolescents, ...



2. Des parcours plus justes, plus solidaires et plus inclusifs

Au cœur de ce projet éducatif de territoire 2025-2028, se trouve la prise en compte des besoins des enfants et des familles qui est la condition de l'épanouissement de tous et un préalable à la réussite du jeune. De même, agir et lutter contre les inégalités, contre le non-recours aux dispositifs éducatifs ou sociaux, apporter une attention particulière aux enfants ayant des besoins spécifiques, aux jeunes évoluant dans des familles en précarité, c'est leur permettre d'être soutenus dans leur développement et leur parcours.

Dans ce cadre, les acteurs de la communauté éducative douaisienne ont affirmé une volonté commune d'une finalité de bien-être des enfants et des jeunes et de leur réussite éducative. D'une part, en s'appuyant sur une politique de soutien à la parentalité et d'autre part, en apportant une réponse plus structurée en matière d'accompagnement à la scolarité afin de prévenir et agir contre les inégalités scolaires.

Axe 1

**Structurer une politique territoriale
de soutien à la parentalité**

Axe 2

**Renforcer une offre d'accompagnement
à la scolarité structurée et diversifiée**

Axe 3

**Favoriser le bien-être des enfants en veillant à la prise
en compte de leurs besoins éducatifs particuliers**

Axe 1 - Structurer une politique territoriale de soutien à la parentalité

Le soutien à la parentalité constitue autant une réponse au besoin d'accompagnement que des parents ont exprimé lors de l'enquête qu'un levier essentiel de prévention globale dans de multiples domaines (réussite scolaire, ruptures familiales, addictions,...) qui mobilisent sur notre territoire de très nombreux partenaires.

Si de nombreuses actions municipales, associatives, institutionnelles existent pour répondre aux situations de vulnérabilité et de précarité des familles, elles ne sont pas toujours suffisamment visibles ou ne couvrent pas la diversité des besoins des parents.

Les finalités ou modes d'intervention des différents acteurs pourraient notamment gagner en cohérence et en convergence. Cette volonté de structuration de la politique de soutien à la parentalité vise en conséquence à renforcer l'information des parents sur leurs potentialités, les ressources et dispositifs à leur disposition et sur une volonté commune aux acteurs de faire évoluer cette offre avec les parents, au plus proche de leurs besoins.

OBJECTIF OPÉRATIONNEL N° 1

Co-construire, mettre en œuvre et animer une politique territoriale de soutien à la parentalité

En s'appuyant sur les résultats de l'évaluation du PEDT 2021-2025 et notamment sur les besoins exprimés dans le cadre de l'enquête auprès des parents, il s'agira de coordonner et garantir la complémentarité des projets relevant du champ de la parentalité avec les partenaires socio-éducatifs institutionnels et associatifs.

Dans la continuité, de conforter le soutien aux acteurs associatifs engagés sur le renforcement des compétences parentales et de garantir un maillage territorial efficace.

OBJECTIF OPÉRATIONNEL N° 2

Mieux accompagner les familles monoparentales

Les familles en situation de monoparentalité sont devenues une réalité sociale et politique incontournable avec 24% de taux de monoparentalité qui doit être mieux reconnue et considérée dans ses besoins spécifiques.

Représentant 82% des chefs de familles monoparentales douaisiennes, les mères isolées sont particulièrement exposées à un cumul de vulnérabilités et de précarités. Face à la précarisation des familles monoparentales, l'ensemble des acteurs de l'observatoire de l'enfance de la ville de Douai travaille actuellement afin de proposer des évolutions pour mieux les soutenir et les protéger. Une attention particulière pourra être apportée aux solutions de répit permettant de prévenir le plus en amont possible la fatigue parentale.

OBJECTIF OPÉRATIONNEL N° 3

Susciter des temps autour de la parentalité

Tous les parents sont un jour confrontés à des difficultés dans leur rôle éducatif et de soin, mais tous ne sont pas égaux dans l'accès aux ressources permettant de les surmonter. En proposant des temps d'échange et d'information sur des thématiques liés à la scolarité, aux apprentissages des enfants, sur les besoins et le développement de l'enfant, construits avec les parents, il s'agit de soutenir les parents dans leur fonction parentale, de renforcer les liens familiaux, de les soutenir dans la recherche, entre pairs, de pistes et de méthodes d'actions.

Conditions favorables à la réalisation des objectifs

- S'appuyer sur l'interconnaissance des divers acteurs membres de l'Observatoire de l'Enfance.

Concrètement :: poursuivre l'action Pair'Aidance du PRE, les cafés des parents des médiateurs scolaires, la journée de la Petite Enfance, conforter la visibilité des Lieux Accueil Enfant Parent afin de toucher les familles les plus éloignées des institutions et ainsi utiliser pleinement leur potentiel (en terme de lieu d'écoute, d'information, de renforcement du lien parent-enfant...).

Axe 2 - Renforcer une offre d'accompagnement à la scolarité structurée et diversifiée

La ville de Douai se caractérise par des disparités économiques et sociales et une population scolaire en quartier politique de la ville significative qui cumule un certain nombre de fragilités. Si elle pénalise l'enfant et le jeune dans son présent, cette situation peut peser sur son avenir en prédéterminant sa réussite éducative, notamment en milieu scolaire.

Agir contre les inégalités scolaires, sociales et territoriales pour prévenir les risques de décrochage scolaire et soutenir la réussite éducative de chaque enfant, notamment par le biais du Programme de réussite éducative ou de la Cité éducative, est un enjeu majeur des politiques éducatives de la ville de Douai qui très tôt a également soutenu les clubs Coup de Pouce en éducation prioritaire.

Dans ce cadre, les partenaires du PEDT entendent poursuivre l'ambition - pour les enfants et les adolescents - de conforter les conditions nécessaires à la réalisation de leur potentiel et aspirations, notamment dans un climat scolaire serein. Le rôle et la place des parents sont essentiels pour y parvenir.

OBJECTIF OPÉRATIONNEL N° 1

Contribuer à un climat apaisé au sein de l'école et prévenir toute forme de violence à l'égard des enfants et des jeunes

L'environnement éducatif doit favoriser la qualité d'accueil et de relations entre enfants, parents et professionnels pour offrir les meilleures conditions d'apprentissage et d'épanouissement aux enfants. Cela passe par une attention toute particulière au respect des règles du vivre ensemble, à la gestion et à la réduction des conflits. À l'écoute de la demande exprimée par les enfants lors de la concertation, les actions d'entraide, de coopération, et de solidarité devront être encouragées. Concrètement, il s'agit de poursuivre la lutte contre le harcèlement en menant des actions de prévention à l'école et en travaillant la question du respect de soi et des autres. Cela doit s'appuyer sur une sensibilisation et formation de l'ensemble des professionnels de la communauté éducative au repérage et au signalement de situations de harcèlement.

Les médiateurs scolaires, financés par la Cité éducative Douai Waziers dans les quartiers politique de la ville, agissent en prévention pour améliorer le lien entre les enfants (médiation par les pairs) et pour améliorer le lien entre les parents et l'institution scolaire.

OBJECTIF OPÉRATIONNEL N° 2

Conforter le parcours de réussite éducative dans le cadre du programme de réussite éducative (PRE) dans les quartiers prioritaires

Le PRE - qui accompagne de manière personnalisée les enfants de 2 à 16 ans, pour remédier à un ensemble de difficultés rencontrées et lever les freins à leur réussite - est aujourd'hui confronté à une forte augmentation des situations prises en charge et représente un outil incontournable de soutien des familles en QPV.

OBJECTIF OPÉRATIONNEL N° 3

Rendre lisible et coordonner l'offre d'accompagnement à la scolarité

Le sentiment des acteurs éducatifs d'une multiplication et du cumul de difficultés pour certains enfants, les attentes exprimées par certains parents sur l'accompagnement aux devoirs sur les temps périscolaires conduisent à la nécessité de clarifier l'offre d'accompagnement à la scolarité et à identifier d'éventuels nouveaux besoins avec nos partenaires.

Conditions favorables à la réalisation des objectifs

- Recenser l'ensemble des dispositifs complémentaires favorisant la réussite scolaire.

Concrètement : en matière de prévention du harcèlement, définir des référentiels communs (agents municipaux, périscolaires, enseignants), mobiliser des intervenants associatifs venant renforcer l'offre périscolaire, expérimenter de nouvelles modalités d'organisation de l'aide au travail personnel...

Axe 3 - Favoriser le bien-être des enfants en veillant à la prise en compte de leurs besoins éducatifs particuliers

L'éducation inclusive requiert une association étroite des parents et des enfants pour aller vers eux, être à l'écoute des besoins particuliers exprimés, et ainsi construire un ensemble de réponses adaptées. Les partenaires éducatifs doivent être soutenus dans cette démarche afin de créer les conditions nécessaires à ce dialogue.

OBJECTIF OPÉRATIONNEL N° 1

Être à l'écoute et répondre aux besoins des enfants selon chaque étape de leur développement

Le cadre proposé à l'enfant doit être propice à son développement et ajusté en fonction des besoins physiologiques et psychomoteurs selon son âge. Pour cela, il convient d'accorder une attention toute particulière aux étapes charnières de sa vie (petite enfance/maternelle, passage en CP, entrée au collège) et de s'adapter à l'évolution des problématiques liées à son âge, de l'apprentissage de l'autonomie jusqu'à la puberté.

OBJECTIF OPÉRATIONNEL N° 2

Œuvrer pour que l'inclusion soit une réalité pour les enfants en situation de handicap sur tous les temps

Il faut créer les conditions matérielles et humaines favorables à l'accueil et à l'inclusion des enfants en situation de handicap. Pour ce faire, la rencontre et le dialogue avec les parents, premiers éducateurs, sont une étape essentielle qui permettront à l'équipe éducative de mettre en place les aménagements adaptés aux besoins de l'enfant (physiques et psychologiques). La réussite de cet accueil dépend également d'actions de sensibilisation aux situations de handicap, à la lutte contre toutes les discriminations, que ce soit auprès des enfants ou des professionnels.

OBJECTIF OPÉRATIONNEL N° 3

Soutenir la montée en compétence et en interconnaissance des professionnels pour mieux accompagner les parents et les enfants

Il est nécessaire de renforcer la sensibilisation et la formation des professionnels afin de proposer une réponse adaptée à chaque situation. Il s'agit de faciliter la diffusion et le partage de connaissances et compétences, de stimuler la collaboration et la mutualisation entre partenaires éducatifs dans l'objectif d'une prise en charge continue et cohérente. La démarche initiée par le collectif inclusion de la cité éducative Douai Waziers d'une coopération très large entre acteurs sera un point d'appui pour les actions et démarches futures.

Conditions favorables à la réalisation des objectifs

- S'appuyer sur les compétences et ressources des équipes éducatives, médico-sociales scolaires municipales associatives
- Proposer des outils diversifiés, adaptés à l'âge et à la compétence des enfants
- Développer les canaux de communication à destination des parents et avoir des temps d'échanges et de travail entre familles et professionnels
- Avoir une personne référente qui garantit la cohérence de la prise en charge de l'enfant sur les différents temps

Exemples d'actions :

Formations interprofessionnelles Éducation Nationale / Animateurs, création d'un espace Snoezelen.



3. Des parcours vecteurs de compétences clés pour la citoyenneté d'aujourd'hui et de demain

Accompagner les enfants et les jeunes à bien grandir dans un monde qui se transforme de plus en plus vite est devenu un enjeu stratégique. Transition écologique, transition numérique, défi démocratique, les enfants grandissent dans une société qui connaît des mutations rapides. Donner les moyens aux enfants de comprendre, de s'impliquer et de prendre leur place dans cette société est une priorité.

Donner les moyens aux enfants de comprendre, de s'impliquer et de prendre leur place dans cette société est une priorité. Leur permettre de s'exprimer, de s'engager, de développer leur réflexion, mais également de vivre les valeurs de tolérance et de la laïcité sont ainsi des briques essentielles dans la construction du jeune et de son émancipation.

Mobilisés depuis des années sur ces enjeux, la Ville de Douai et ses partenaires réaffirment leur attachement à ces valeurs et ces principes, qu'ils s'attachent à traduire dans la vie quotidienne, et dans les projets menés sur les territoires, dans la logique du parcours citoyen.

Axe 1

Promouvoir une alimentation saine et responsable

Axe 2

Resserrer le lien avec la nature et le vivant

Axe 3

Accompagner les enfants dans l'exercice de leur citoyenneté pour développer leur pouvoir d'agir

Axe 1 - Promouvoir une alimentation saine et responsable

Rendre l'enfant acteur de son alimentation, c'est favoriser son autonomie et sa prise de conscience car l'alimentation constitue un levier essentiel de la transition écologique, à la croisée de l'éducation nutritionnelle et du goût, et dans une approche durable et responsable. C'est dans cette optique que la Ville de Douai s'est engagée dans la réalisation d'un nouveau pôle alimentaire qui intègre une unité de production et intégrant des espaces pédagogiques.

OBJECTIF OPÉRATIONNEL N°1

Contribuer à la découverte des goûts et au plaisir de manger ensemble

Cet objectif vise à sensibiliser les enfants à la notion de plaisir tout autant qu'à la compréhension de leurs besoins nutritionnels, dans une approche globale de la santé. Ceci passe à la fois par la qualité du contenu, de la présentation des repas et par la qualité d'accueil sur la pause de midi (calme, convivialité entre enfants et avec les adultes) dans le cadre de la charte de la pause méridienne. Cela se concrétise aussi par la promotion d'actions éducatives participatives autour de l'alimentation pour les enfants et les familles.

OBJECTIF OPÉRATIONNEL N° 2

Sensibiliser à l'alimentation durable

Il est important de permettre aux enfants de connaître le chemin « du champ à l'assiette » et d'améliorer la cohérence entre la composition des repas et les enjeux de la transition écologique : proximité des approvisionnements, compréhension de la saisonnalité, lien avec les agriculteurs, qualité nutritionnelle Cet objectif vise à sensibiliser les enfants et les familles à l'impact positif sur la santé et l'environnement de l'alimentation durable et équilibrée.

OBJECTIF OPÉRATIONNEL N° 3

Accompagner aux pratiques pour une alimentation responsable

Le meilleur déchet est celui que l'on ne produit pas. Pour autant la maîtrise du gaspillage constitue un défi de taille. Les enfants sont en attente d'actions exemplaires de la part des adultes et souhaitent s'impliquer eux-mêmes, comme ils l'ont exprimé clairement lors de la concertation. Il s'agit donc de renforcer les actions de sensibilisation ou de valorisation (tri, collecte des bio déchets et don alimentaire).

Conditions favorables à la réalisation des objectifs

- Poursuivre l'augmentation de la part des produits bio et locaux dans l'alimentation des écoles municipales.
- Former les personnels de cuisine pour déployer cette évolution et le déploiement de l'offre végétarienne
- Concevoir un parcours d'éducation à l'alimentation en lien avec les espaces pédagogiques du futur pôle alimentaire.

Exemples d'actions : actions pédagogiques autour de l'alimentation et du plaisir dès la petite enfance avec les familles et avec les enfants (ateliers nutrition, développer les actions un « goûter presque parfait » sur le temps périscolaire dans les écoles, sensibilisation des familles par des événements (semaine de l'alimentation durable) et la découverte des exploitations locales...

Axe 2 - Favoriser le lien des enfants au dehors et à la nature, renforcer les mobilités douces et actives, notamment par la pratique du vélo

La nature au sens large doit (re)devenir familière pour l'enfant : quelque chose que l'on connaît, que l'on comprend, que l'on peut toucher et auprès de laquelle on peut expérimenter, pour mieux la respecter. C'est une expérience concrète de chaque jour. En ce sens, la Ville de Douai a notamment investi dans un plan de végétalisation des cours d'école. Cet enjeu rencontre également la démarche de l'Education nationale de labellisation E3D (Ecoles/Etablissements en démarche de développement durable).

OBJECTIF OPÉRATIONNEL N° 1

Permettre aux enfants de faire l'expérience directe de la nature et du vivant

Pour permettre un contact direct, une expérience sensible de la nature et du vivant, l'enjeu est autant de faire venir la nature auprès des enfants dans leur environnement quotidien (école, quartier) que de leur offrir un accès à d'autres espaces, sur différents temps, dans et en dehors de la ville grâce à des classes vertes, des séjours scolaires nature, des espaces naturels pédagogiques tels que le futur jardin pédagogique du pôle alimentaire.

OBJECTIF OPÉRATIONNEL N° 2

Développer l'autonomie des enfants, notamment dans les déplacements (vélo)

Il s'agit de favoriser pour les enfants et les adolescents la découverte de la ville et la mobilité, l'apprentissage des déplacements dans le cadre de l'accueil du mercredi et des accueils de loisirs grâce au « savoir rouler ». L'ambition est d'une part, d'élargir le territoire, de mobilité des enfants et des adolescents à partir de projets de sorties adaptés (temps extrascolaire mercredi et vacances scolaires), des rallyes urbains, des sorties scolaires à pied et en transports en commun. D'autre part, et en allant plus loin, lutter contre l'effet quartier en favorisant l'appropriation de la ville par les adolescents à travers l'usage régulier des transports publics et mobilités douces et faciliter ainsi un usage autonome des différents modes de transports. Cette démarche pourrait se voir renforcer par la poursuite des aménagements favorisant le stationnement sécurisé et abrité des vélos et trottinettes des enfants ; de même que les opérations de sécurisation des abords des écoles.

OBJECTIF OPÉRATIONNEL N° 3

Soutenir les acteurs éducatifs vers des évolutions de pratiques

Pour faire évoluer le rapport à la nature, il est crucial d'accompagner les acteurs (enseignants, Atsem, animateurs... et cela bien sûr en lien avec les parents) pour adapter leurs postures professionnelles, leurs pratiques et proposer des ressources pédagogiques adaptées.

À la demande des animateurs lors de l'évaluation, qui avaient exprimé leur souhait d'être mieux outillés pour porter ces enjeux, les animateurs périscolaire et extrascolaires seront formés à la transition écologique pour qu'ils en deviennent des ambassadeurs et puissent en autonomie développer des actions d'éducation à la transition écologique. En lien avec l'Education nationale, il s'agira de promouvoir les écoles labellisées E3D et de mettre en visibilité cette labellisation dans les écoles concernées.

Axe 3 - Accompagner les enfants dans l'exercice de leur citoyenneté pour développer leur pouvoir d'agir, faire vivre les valeurs républicaines et lutter contre toutes les discriminations

L'éducation à la citoyenneté vise à favoriser l'engagement au service du collectif. Au-delà du conseil municipal des enfants qui constitue le 1er espace de citoyenneté, il est essentiel que les acteurs se mobilisent pour recueillir les volontés d'agir, accompagner les projets, favoriser le « faire ensemble » chez les plus jeunes. Pouvoir agir, c'est aussi comprendre l'autre, comprendre le monde qui nous entoure.

Dans cette perspective, la construction d'un esprit critique est une étape essentielle vers l'exercice de la citoyenneté, l'affirmation de soi et l'ouverture à autrui. Enfin, l'égalité et la lutte contre les discriminations et stéréotypes nécessitent de mieux coordonner aujourd'hui l'action des professionnels sur notre territoire mais aussi de développer les compétences des enfants.

OBJECTIF OPÉRATIONNEL N° 1

Favoriser l'expression et le dialogue en veillant à impliquer tous les enfants

Il s'agit de permettre à tous les enfants d'être actifs en prêtant une attention particulière à ceux qui n'ont pas l'habitude de le faire. De plus, il est important de les aider à construire et formuler leurs points de vue, à argumenter, en s'intéressant aux sujets qui les concernent, en suscitant le débat, la réflexion, l'échange entre pairs, entre familles, et avec les partenaires éducatifs.

En lien avec les démarches entreprises par l'Éducation nationale, à titre expérimental dans un 1er temps et de manière généralisée par la suite, des actions de sensibilisation et de formation aux compétences psychosociales seront menées auprès des enfants et des jeunes.

OBJECTIF OPÉRATIONNEL N° 2

Promouvoir le "faire ensemble", encourager toutes les formes de citoyenneté active

S'engager dans un projet, coopérer, maîtriser les règles du jeu démocratique, sont autant d'expériences de la citoyenneté qui nécessitent d'être développées. Aussi, il s'agit de donner du pouvoir d'agir en accompagnant les actions et les initiatives collectives, notamment auprès des adolescents : faire avec l'autre, faire pour l'autre, faire ensemble.

OBJECTIF OPÉRATIONNEL N° 3

Favoriser l'égalité en luttant contre les stéréotypes et les discriminations

Chaque enfant doit pouvoir construire librement son propre parcours (personnel et scolaire, ou encore son orientation professionnelle) pour trouver sa place dans la société. L'acceptation des différences dans le respect de la laïcité, l'égalité filles-garçons, la lutte contre les représentations et les stéréotypes nécessitent une mobilisation des acteurs éducatifs, et cela de l'école au collège, de la classe à l'espace public en passant par la cour d'école.

Conditions favorables à la réalisation des objectifs

- Sensibiliser largement les acteurs à la lutte contre les discriminations, le harcèlement et à la médiation par les pairs.
- Encourager l'expression des enfants et adolescents.
- Poursuivre et renforcer les actions autour de la semaine des droits de l'enfant et de la journée de la Laïcité.

Exemples d'actions :

Médiation par les pairs sous forme d'animation pour les enfants, formation inter-métiers à la laïcité, conseil municipal des enfants, conseil des ados et travail collaboratif avec les conseils de vie collégienne.



4. Un projet éducatif porté par l'ensemble de la communauté éducative

Ce projet éducatif s'appuie sur une approche horizontale de la gouvernance. Il fait de la proximité le socle de l'animation et fédère toute la communauté éducative dans un comité de Pilotage « Projet Éducatif de Territoire » de Douai. Il s'inspire en cela de la comitologie expérimentée dans le cadre de la Cité éducative.

Les différents comités, collectifs, rencontres partenariales ... sont autant d'instances qui contribuent à la mise en œuvre du projet, à son évaluation et à sa régulation.

Les collectifs école / famille / quartier de la Cité éducative : hyper proximité et format souple
Ils se situent à l'échelle d'un quartier politique de la ville. Ils réunissent non seulement les acteurs professionnels du territoire (agents des écoles, équipes enseignantes, équipes périscolaires, associations, institutions partenaires...) mais aussi les parents et les enfants. Ils permettent d'impulser et de suivre les projets répondant concrètement aux besoins spécifiques du territoire. Ils viennent alimenter les collectifs thématiques ou les réflexions dans le champ éducatif.

Le comité opérationnel, piloté par la direction Education, enfance jeunesse, a la charge du suivi opérationnel de la mise en œuvre de ses actions et de son évaluation.

Le comité de pilotage a la charge du suivi global de la mise en œuvre du projet éducatif et de son évaluation. Il doit être représentatif de l'ensemble des partenaires impliqués au sein du PEDT. Il définit le cadre, les orientations éducatives qui serviront de lignes directrices. Il permet de rendre compte de l'avancement du projet éducatif et d'intégrer les attentes nouvelles formulées par les acteurs, de réfléchir sur les enjeux et pratiques, et ainsi de faire culture commune.

Et la suite... le PEDT, une démarche qui doit se maintenir en mouvement

À la demande de nos partenaires institutionnels, l'enjeu du PEDT est d'animer, d'évaluer tout au long de sa mise en œuvre et de maintenir une dynamique déjà engagée, essentielle à la réussite du PEDT et de son impact sur le territoire.

Cela passe par la poursuite de l'interconnaissance et une meilleure porosité entre les acteurs en s'appuyant sur des temps de mobilisation des partenaires réguliers au travers notamment des observatoires de l'enfance et de la jeunesse ainsi que des collectifs de la cité éducative pour coconstruire des solutions locales adaptées aux problématiques repérées et coconstruire des expérimentations afin de nourrir les réflexions plus larges.

Enfin, les mois à venir compte tenu du renouvellement de la Cité éducative Douai/Waziers, de la mise en application de la CTG 2025-2029, de la définition du plan d'actions du diagnostic jeunesse en cours feront évoluer le périmètre du PEDT.

Remerciements

Enfants, parents, parents d'élèves et représentants de parents d'élèves ; Acteurs associatifs : MJC, Centres sociaux, la Clé de la Rose, Maison des Parents et toutes les associations engagées aux côtés des enfants et des jeunes ; Éducation nationale : Inspection académique, enseignants, directeurs d'écoles et principaux de collèges ; Préfecture, CAF du Nord, Département du Nord, Douaisis Agglo ; Agents des différentes directions de la ville de Douai : Éducation, enfance et jeunesse, Programme de réussite éducative, Cité éducative Douai-Waziers, CCAS, Sports, Jardins et cadre de vie, Services culturels ; Élus...

par leur participation, leurs idées, leurs questionnements, leurs contributions, leurs interpellations, leurs rêves, tous ont contribué à donner sens et vie à ce projet éducatif. Nous tenons à les en remercier chaleureusement.

**Mairie de Douai
Direction Éducation, enfance et Jeunesse
190 rue des Ferronniers
59500 Douai**

douai.fr

